

Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

CONVERGENT GROUP SA

Date de révision: 30.03.2010

Révision-No.: 1,01

PENTRA - SIL® 244 +

11020-0002

1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

PENTRA - SIL® 244 +

Utilisation de la substance/préparation

Revêtement du béton

Identification de la société productrice

CONVERGENT GROUP SA

Rue de Le Mesnil 34

B-5670 Viroinval

Téléphone ++32 60 390 752

Téléfax ++32 60 390 751

Interlocuteur

Service responsable

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: (001) 352 323 3500

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

2. Identification des dangers

Classification

Indications de danger : Irritant

Phrases-R:

Irritant pour les yeux et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

3. Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique (Mélange)

Mélange composé des substances citées ci-après avec additifs non dangereux.

Composants dangereux

| Nom de la substance | Contenance | No CAS |
|---------------------------------------|------------|------------|
| Proprietary ingredient A (a,*) | 5 – 10 % | Not listed |
| Aminoethylaminopropyltrimethoxysilane | 1 – 5 % | 1760-24-3 |
| Proprietary ingredient B (a,*) | 1 - 5 % | Not listed |

4. Premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

En cas de malaise consulter un médecin.

Aucune mesure particulière.

Après inhalation

Eloigner immédiatement les personnes contaminées par le produit et les transporter à l'air frais.

Rincer la bouche et le nez avec de l'eau.

En cas de troubles, demander l'aide d'un médecin.



Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

CONVERGENT GROUP SA

Date de révision: 30.03.2010

Révision-No.: 1,01

PENTRA - SIL® 244 +

11020-0002

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau savonneuse.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Enlever les lentilles de contact.

Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Appeler immédiatement un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau.

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Hydrocarbures, Monoxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO₂) et oxydes d'azote (NO_x).

Gaz/vapeurs irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Les précautions individuelles

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Sol très glissant suite au déversement du produit.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006



Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

CONVERGENT GROUP SA

Date de révision: 30.03.2010

Révision-No.: 1,01

PENTRA - SIL® 244 +

11020-0002

7. Manipulation et stockage

Manipulation

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Assurer une ventilation adéquate.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

Stockage

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Protéger de la chaleur.

Préserver du gel.

Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec des acides forts et des oxydants

Information supplémentaire

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Valeurs limites d'exposition

Contrôles de l'exposition

Mesures d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Gants en néoprène, butyle ou nitrile

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux.

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations générales

| | |
|-----------------|-----------|
| L'état physique | Liquide |
| Couleur | Rougeâtre |
| Odeur | Faible |

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode pH-Valeur (à 20 °C) : env. 11

Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

CONVERGENT GROUP SA

Date de révision: 30.03.2010

Révision-No.: 1,01

PENTRA - SIL® 244 +

11020-0002

Modification d'état

| | |
|----------------------------|-------------|
| Point/intervalle de fusion | env. 0 °C |
| Point d'ébullition | env. 100 °C |
| Point d'éclair | n.a. |

Inflammabilité

| | |
|---------------------------------|-------------------------|
| Limite inférieure d'explosivité | n.a. |
| Limite supérieure d'explosivité | n.a. |
| Température d'inflammation | n.a. |
| Pression de vapeur : | env. 22 hPa |
| à (20 °C) | |
| Densité (à 20 °C) : | 1,106 g/cm ³ |
| Hydrosolubilité : | > 95 % g/L |
| à (20 °C) | |

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Réaction fortement exothermique avec les acides.

Matières à éviter

Des acides forts et des oxydants puissants.

Produits de décomposition dangereux

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Hydrocarbures, Monoxyde et dioxyde de carbone et gaz nitreux (NOx).

Gaz de carbonisation irritants/corrosifs, combustibles, bien que toxiques.

Information supplémentaire

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. Informations toxicologiques

Données empiriques sur l'action sur l'homme

Irritant pour les yeux et la peau.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

L'ingestion provoque une irritation des voies respiratoires supérieures et des dérangements gastro-intestinales.

Information supplémentaire

Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé.

12. Informations écologiques

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Un changement de pH devient possible au contact de l'eau.

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.



Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

CONVERGENT GROUP SA

Date de révision: 30.03.2010

Révision-No.: 1,01

PENTRA - SIL® 244 +

11020-0002

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination

Peut être évacué sur décharges après traitement chimique et physique, si les réglementations locales le permettent.

Si possible le recyclage est préférable l'élimination.

Code d'élimination des déchets-Produit

080111 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis; déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Dispositions locales:

La réglementation relative aux déchets est codifiée dans le CODE DE L'ENVIRONNEMENT, selon l'Ordonnance n°2000-914 du 18 septembre 2000

14. Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

Transport fluvial

Transport maritime

Transport aérien

Information supplémentaire

Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

15. Informations relatives à la réglementation

Étiquetage

Selon l'Arrêté du Ministère du Travail (préparations dangereuses), ce produit doit être étiqueté de la façon suivante:

Indication de danger Xi – Irritant

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Siloxane, aminé fonctionnel

Phrases-R

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrases-S

24 Éviter le contact avec la peau.

26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

37 Porter des gants appropriés.

Fiche de données de sécurité conformément à la Réglementation (EU) No. 1907/2006

CONVERGENT GROUP SA

Date de révision: 30.03.2010

Révision-No.: 1,01

PENTRA - SIL® 244 +

11020-0002

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi

Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

1999/13/CE (COV)

0 %

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

- | | |
|----------|---|
| 35 | Provoque des graves brûlures. |
| 36/37/38 | Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau. |
| 36/38 | Irritant pour les yeux et la peau. |
| 43 | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| 52 | Nocif pour les organismes aquatiques. |
| 53 | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. |

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

